

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AMIENS - 8002 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 27/06/2024 - B2024/003766 - 2015 B 00055 - 809 151 905 - M & MERCIER

« M. & MERCIER »
Société par actions simplifiée
Au capital de 5.000 euros
Siège social : 4 Avenue de Normandie ZI
BP 70014 80210 – FEUQUIERES EN VIMEU
809.151.905 RCS AMIENS
==

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

PROPOSITION D'AFFECTATION

TROISIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition du président, l'assemblée générale, décide l'affectation suivante :

Origine

-Résultat de l'exercice : bénéfice de 44.051,45 €

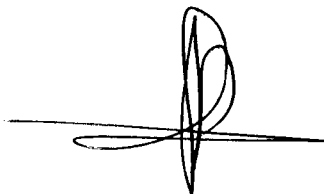
Affectation :

- A la réserve ordinaire	44.051,45 €	-----
TOTAL	44.051,45 €	44.051,45 €

L'assemblée générale reconnaît, en outre, qu'aucun dividende n'a été mis en distribution depuis la constitution de la société.

ADOPTION

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité par les associés suivant assemblée générale ordinaire annuelle du 20 juin 2024.



Désignation de l'entreprise		SAS M & MERCIER		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		4 avenue de Normandie 80210 FEUQUIERES-EN-VIMEU		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		8 0 9 1 5 1 9 0 5 0 0 0 1 9		Néant		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2023	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
				Net		3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH	1	AI		1
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	40 039	AQ	15 587	24 452
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	245 732	AS	180 230	65 502
		Autres immobilisations corporelles	AT	8 086	AU	7 093	992
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	200	CV		200
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)		BJ	294 059	BK	202 911	91 148
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	100 885	BM	3 383	97 502
		En cours de production de biens	BN	18 012	BO		18 012
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	81 528	BS		81 528
		Marchandises	BT		BU		
ACTIF CIRCULANT	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BV		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	62 276	BY		62 276
		Autres créances (3)	BZ	322 811	CA		322 811
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	102 236	CE		102 236
Disponibilités		CF	162 661	CG		162 661	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	3 044	CI		3 044	
		TOTAL (III)	CJ	853 455	CK	3 383	850 072
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations	(V) CM					
	Ecarts de conversion actif*	(VI) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 147 514	IA	206 294	941 220	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS M & MERCIER</u>			Néant ☐ *	
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>5 000</u>)		DA	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	500
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>BI</u>)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)		DG	604 228
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	44 051
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	31 097
	TOTAL (I)		DL	684 877
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	25 000
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	25 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	162
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)		DV	78 893
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	93 226
	Dettes fiscales et sociales		DY	56 630
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	2 429
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
TOTAL (IV)		EC	231 343	
Ecart de conversion passif* (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	941 220	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
			ID	
			IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	185 162
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	162	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS M & MERCIER

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 941 221 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 44 051 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/03/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	1			1
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	1			1
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	40 039			40 039
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	251 866	1 558	7 690	245 733
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	1 500			1 500
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 653	933		6 586
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	299 058	2 491	7 690	293 859
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	200			200
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	200			200
ACTIF IMMOBILISE	299 259	2 491	7 690	294 060

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		2 491		2 491
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		2 491		2 491
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		7 690		7 690
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		7 690		7 690

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2023
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	11 583	4 004		15 587
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	158 896	26 561	5 227	180 230
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	1 500			1 500
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 328	266		5 594
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	177 307	30 830	5 227	202 911
ACTIF IMMOBILISE	177 307	30 830	5 227	202 911

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 388 132 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	62 276	62 276	
Autres	322 811	322 811	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 044	3 044	
Total	388 132	388 132	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
ASSOCIES – INTERETS COURUS	25 704
Total	25 704

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000,00 Euro décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix	31 097			31 097
Amortissements dérogatoires				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	31 097			31 097
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	25 000				25 000
Total	25 000				25 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice : Exploitation Financières Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 231 344 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	163	163		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	78 489	32 308	46 181	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	93 227	93 227		
Dettes fiscales et sociales	56 630	56 630		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 835	2 835		
Produits constatés d'avance				
Total	231 344	185 163	46 181	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	50 819			
(**) Dont envers les associés	405			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 405 Euro.

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS – FACT. NON PARVENUES	10 956
FRAIS A PAYER	163
PROVISION CONGÉS À PAYER	11 704
PROVISION PRIMES A PAYER	10 000
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	3 959
TAXE D APPRENTISSAGE CAP	190
CFE–CVAE CAP	130
Total	37 103

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	3 044		
Total	3 044		